

IMAGERIE DE LA TÊTE ET DU COU

(Diplôme Interuniversitaire)

Avec Lille, Marseille, Paris V et Paris VI

ANNÉE 2021-2022

Objectifs : Il s'agit d'un enseignement à la fois d'anatomie, de techniques et de lecture d'images pathologiques concernant la base du crâne, des cavités naso-sinusiennes, les glandes salivaires, les espaces du cou. Une bonne connaissance des indications de ces pathologies, de la manière de techniquer et d'assurer des protocoles précis associée à des méthodes de lecture synthétique devraient permettre aux enseignés d'acquérir les connaissances nécessaires à une bonne pratique quotidienne de cette imagerie réputée difficile. Cet enseignement est parrainé par le Collège Français d'Imagerie Tête et du Cou (CIREOL) qui en a été l'initiateur et le moteur.

- **Durée** : 1 an **Nombre de places** : Non limité
- **Droits à payer** :
 - **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**
En 1^{ère} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*290 € ou **1500 €)
 - **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**
En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*290 € ou **1500 €)
- **Enseignant responsable** :

* 290 € à titre individuel

** 1500 € au titre de la formation continue

Pr. F. VEILLON

Service de Radiologie I – Hôpital de Hautepierre

BP 49 – 67098 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 12 78 65

Francis.Veillon@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné** :
 - Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
 - Les titulaires du diplôme français de spécialité en Radiologie et Imagerie Médicale.
 - Les titulaires du diplôme français de spécialité ORL et de spécialité Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale.
 - Les DES et AFS(A) en cours de formation au diplôme de spécialité Radiologie et Imagerie Médicale.
 - Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique.
- **Cours et programme** :

Le programme comporte 100 heures d'enseignement théorique et 12 heures d'enseignement pratique à la fin de chaque journée sous la forme de travaux dirigés sur dossiers d'imagerie.

La participation des étudiants aux enseignements est obligatoire.

Ils sont regroupés sur **13 journées** qui sont organisées en **5 modules de 2 journées** consécutives (jeudi-vendredi), **1 module de 3 journées** consécutives (mercredi, jeudi, vendredi) à raison d'un module toutes les 5 à 6 semaines.

La formation n'inclut ni stage, ni mémoire.

En plus des 13 journées de formation, trois séances spéciales Juniors seront organisées, consacrées successivement au pharynx, au larynx et à la base du crâne (Tuteur : Ph. Halimi), au rocher (Tuteur : F. Veillon), aux sinus et aux glandes salivaires (Tuteur : G. Moulin). Elles ont lieu le samedi du module suivant celui du thème déjà traité, donc avec un décalage de 5 à 6 semaines à l'auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (20 rue Leblanc – 75908 Paris Cedex 15). Ces séances sont réservées aux DES, AFS(A), CCA.

Chaque tuteur sélectionnera, à partir d'une maquette pré-établie, six dossiers (trois par ½ journée) qui auront été soumis par les DES inscrits. Ces dossiers seront préparés et présentés par eux lors des séances et feront ensuite l'objet de commentaires et de développement par le tuteur. Il y aura également au cours de chaque séance Juniors, 2 revues bibliographiques préparées et présentées par des étudiants sur des sujets sélectionnés par le tuteur.

- **Examens :**

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études organisé par l'université de Paris V.

Ne pourront se présenter à l'examen que les étudiants ayant satisfait aux obligations de présence aux enseignements et n'ayant pas manqué plus de 2 journées sans justification.

Le contrôle des connaissances de fin d'étude consiste en 2 examens :

- un examen écrit composé de 2 questions rédactionnelles théoriques et d'un dossier d'imagerie comportant plusieurs questions. L'examen écrit est noté sur 20. La note de 0 est éliminatoire.

- un examen oral sur dossiers radiologiques également noté sur 20

L'étudiant est admis s'il obtient sur le total des 2 examens au moins 20 sur 40.

Infos : <http://www.diu-tec.eu/>